

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 107 (1962)
Heft: 6

Artikel: Regards sur les formations mécanisées étrangères
Autor: Borel, D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343111>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une exhibition préparée à l'intention de la presse, mais à l'exécution d'une partie du programme de l'Ecole de tir. Du bat. inf. 71, l'on n'a rien exigé de plus que d'habitude. Ces exigences représentent toutefois le niveau le plus élevé de préparation à la guerre que l'on puisse atteindre, non seulement chez nous, mais aussi à l'étranger. Elles ont fait ressortir la valeur du *commandant de compagnie*, personnage que le colonel Brunner considère, à juste titre, comme le plus important dans toute la hiérarchie militaire. Aussi l'Ecole de tir s'efforce-t-elle de perfectionner ses aptitudes en lui inculquant les connaissances techniques indispensables à la réalisation de ses intentions tactiques. Toutefois, si la valeur de l'armée résulte de celle des capitaines, on ne saurait oublier la part qui en revient à ses subordonnés, en particulier aux simples soldats, sans lesquels l'arme la plus puissante reste inerte. Il importe donc, de maintenir et de développer leur combativité, de les entraîner, à cet effet, à tirer le meilleur parti des moyens mis à leur disposition.

« Le tir n'est ni un sport ni un art, c'est une *question d'existence*. » Cette profession de foi du colonel EMG M. Brunner — que nous sommes fier d'avoir eu comme élève — marque l'esprit dans lequel cet officier instructeur, modeste et distingué, a dirigé l'Ecole de tir de Walenstadt.

Colonel E. LÉDERREY

Regards sur les formations mécanisées étrangères

INTRODUCTION

Nombreux sont les officiers de notre pays qu'intéressent les problèmes touchant aux troupes mécanisées. Ils consultent la littérature étrangère ou s'entretiennent avec des militaires d'autres pays pour établir des comparaisons, compléter leurs connaissances ou préparer articles et exposés à l'usage de leurs subordonnés ou du public en général. Les études comparatives

ne peuvent toutefois être fructueuses que si l'on connaît le sens donné dans les autres armées aux termes identiques ou analogues à certains des nôtres et employés pour indiquer l'importance, l'effectif ou l'armement de ces formations.

Il faut en outre tenir compte de la tendance compréhensible de tous les pays à camoufler leur force réelle. En ce qui concerne l'étranger, on ne sait donc jamais très bien combien de formations de type réputé nouveau sont effectivement disponibles. Combien d'entre elles existent encore dans leur composition ancienne et combien, bien que réorganisées, détiennent néanmoins des matériels périmés.

On ne doit pas oublier non plus que, dans presque toutes les armées, les tableaux d'organisation sont le fruit de compromis : les projets d'organisation idéale sont modifiés en fonction des ressources en personnel et de la capacité industrielle du pays ou de ses disponibilités budgétaires, parfois même sous l'effet d'obstacles politiques ou de simple tradition militaire. Les solutions adoptées ne font jamais que se rapprocher de celles que préconisaient à l'origine les chefs militaires ; parfois elles s'en écartent au point d'en avoir perdu leur qualité essentielle.

Finalement, il n'est pas inutile de signaler que l'organisation des armées est aussi sujette à la mode. Certaines appellations ou articulations sont tour à tour condamnées puis réhabilitées. Il y a quelques années, on a ainsi beaucoup parlé à l'étranger de la nécessité « d'alléger » les divisions, soit de réduire leurs effectifs, et on a même vanté les qualités d'une division aéroportée allégée que pouvait enlever et déposer en une seule fois un nombre d'avions assez restreint ; on oubliait toutefois de dire qu'avec un effectif nettement diminué, la division était moins apte à s'emparer d'un objectif d'une envergure donnée qu'une grosse division de type ancien.

Les plans d'allégement sont surtout prônés par les pays qu'une crise d'effectifs et des obligations internationales forcent à vider les divisions de leur contenu pour n'avoir pas à en réduire le nombre.

Avec les divisions françaises et allemandes du type 59 ou américaines de 1962 sont réapparues les formations étoffées, d'un effectif proche de celui de leurs aïeules et dans lesquelles, de surcroît, on a rétabli le deuxième échelon de commandement (bat. et rgt. ou brigade) séparant la compagnie de la division et que la « vague pentomique » avait cru devoir supprimer.

Pour comparer l'effectif des engins incorporés dans nos formations mécanisées et dans celles d'autres pays, il faut d'abord s'assurer que nos chiffres et ceux de l'étranger s'appliquent aux mêmes catégories de véhicules. En effet, on peut trouver dans la littérature :

- des engins *blindés* (chars, automitrailleuses à roues et véhicules de transport de troupe), soit tout ce qui possède un blindage,
- des engins *chenillés* (tous les vhc. munis d'une chenille, y compris les engins de dépannage, de ravitaillement, des transmissions et les canons automoteurs de l'artillerie),
- des engins blindés et chenillés de l'*arme blindée* (pour la Russie, cette catégorie ne comprend pas une bonne partie des canons d'assaut considérés comme artillerie),
- des *chars* de type courant (chars de reconnaissance, de bataille, chasseurs de chars).

Dans les pages qui suivent, les chiffres exprimés concernent les chars de type courant.

LES FORMATIONS MÉCANISÉES SUISSES

Après cette sorte de mise en garde, il peut être utile d'étudier les formations mécanisées de notre armée avant de passer à celles d'autres pays voisins ou plus éloignés (sans entrer dans tous les détails et en faisant certaines simplifications).

Nos *sections* de chars disposent de 4, nos *compagnies* de 13 engins (3 sect. plus le char du capitaine). Elles n'ont pas d'escorte « d'infanterie » organique.

Parmi nos *bataillons ou groupes*, ceux de chasseurs de chars ont 3 unités blindées, ceux d'exploration ont 2 unités de chars et, notamment, 1 unité chenillée d'infanterie d'accompagnement ; ceux de chars 55/57 ont 3 unités de chars en plus de celle d'infanterie d'accompagnement chenillée. Le pana-chage se fait seulement au moment du combat par échange de sections entre les unités et, exceptionnellement pour les « explorateurs », par échange de groupes entre les sections.

Ce que nous appelons *régiment de chars* ne comprend en fait qu'un bataillon de chars ainsi qu'un bataillon non blindé de dragons portés.

Notre *division mécanisée* dispose en tout de 3 bataillons blindés, soit de quelque 120 chars.

En Suisse, *l'infanterie d'accompagnement* ressortit à l'arme des troupes mécanisées et légères (grenadiers de chars et dragons portés). Elle est actuellement transportée sur des chenillettes non armées et à ciel ouvert ou sur des camionnettes tous terrains ; on compte la doter d'engins chenillés, fermés et pourvus d'une tourelle pour canon de petit calibre.

Les chars d'infanterie (chasseurs de chars) sont destinés à travailler avec des fantassins à pied.

Nous réservons le nom de *cavalerie* aux formations montées, mais le terme d'*escadron* s'applique aussi aux unités des bataillons de dragons portés et aux formations motorisées d'exploration.

Par *brigade*, nous entendons en principe une formation composée de plusieurs régiments (les br. ter. font exception).

ALLEMAGNE DE L'OUEST

La *section* de chars compte 5 engins et l'*unité* (Panzer-kompanie) comprend 17 chars (3 sct., 2 chars à la sct. de cdmt.).

Le *bataillon* groupe 3 unités.

Le régiment est appelé *brigade* ; celle-ci comprend essentiellement 2 bataillons de chars et 1 bataillon d'accompagne-

ment (Panzerbrigade) ou 3 bataillons d'accompagnement et 1 bataillon de chars (Panzergrenadierbrigade). Les fantassins d'accompagnement sont appelés « Panzergrenadiere » dont certains bataillons seulement sont pourvus d'engins chenillés ; les autres sont motorisés. Les Allemands étudient un modèle nouveau de « Schützenpanzer » ; il ne sera pas livré aux troupes avant plusieurs années.

La *division 59* compte en principe deux brigades de grenadiers et une de chars. Compte tenu de ses formations spéciales, cela porte le nombre de ses chars à près de 300.

Les formations de grenadiers et de chars sont réunies dans l'arme des « Kampftruppen » (troupes combattantes) ; les unités d'exploration, pourtant aussi chenillées, relèvent d'une arme distincte. La tactique allemande, influencée par la perspective du combat dans les plaines du Nord, prévoit en principe l'emploi de bataillons de chars et de grenadiers homogènes, occasionnellement le panachage des bataillons, mais jamais celui des unités, sinon celles d'exploration.

Dans l'ancienne Wehrmacht, il existait d'une part des *régiments* de chars à plusieurs groupes et d'autre part des régiments d'accompagnement issus de la cavalerie (Kavallerie-schützen) ainsi que des groupes d'exploration sur automitrailleuses. Ils formaient des divisions blindées dont la composition varia beaucoup au cours du conflit 1939-1945. A la fin de celui-ci, on constitua des brigades blindées ad hoc d'importance très variable.

FRANCE

La *section* compte 5 chars et l'*escadron* 17 à 22 engins plus une section de fantassins sur véhicules à chenilles.

Le *régiment* est comparable à nos bataillons. On parle de régiments de cavalerie légère ou de reconnaissance (notre exploration) et de régiments de chars de bataille. Le régiment compte 3 à 4 escadrons, dont parfois un escadron de chars AMX dotés d'engins antichars SS 11. Ces formations appar-

tiennent à l'arme blindée et cavalerie (ABC) et portent les numéros et noms des anciens régiments à cheval (dragons, cuirassiers, hussards, chasseurs à cheval, spahis) ou celui de n^e régiment de chars de combat, en l'honneur des anciens régiments d'accompagnement issus de l'infanterie. Il existe aussi des formations blindées de la Légion étrangère (rgt. étranger de cav.) et des troupes dites de marine. En raison des événements d'Algérie, certains régiments blindés sont pourvus d'automitrailleuses anciennes ou sont même engagés comme infanterie.

Les Français ont commencé à constituer des *divisions type 59* presque identiques aux divisions allemandes de même type, comprenant donc 3 brigades.

Les bataillons d'accompagnement, montés sur half-track ou sur véhicules à chenilles (notamment du type AMX), sont souvent des fantassins appelés « chasseurs portés » (aux tenues bleues comme les chasseurs alpins).

Pendant la campagne de 1943-1945 et jusqu'au moment de la guerre d'Algérie, les *divisions blindées* françaises comprenaient en principe 3 *groupements blindés* (1 bat. chars, 1 bat. inf., 1 gr. art.), eux-mêmes divisibles en *sous-groupements* panachés.

Dans la période 1939-1940 on trouvait des chars dans les *divisions légères de cavalerie* (groupant chevaux et chars), dans les *divisions légères mécaniques* (formations rapides lancées en tête des armées alliées en Belgique et en Hollande), des *divisions cuirassées* (constituées hâtivement et jetées dans la bataille avant d'être complètes), ainsi que des *bataillons de chars de combat* isolés. Les régiments de *dragons portés* formaient l'infanterie sur half-tracks des divisions légères de cavalerie et des divisions légères mécaniques.

ITALIE

La section compte 5 chars. Quant aux *unités* (esc. ou cp. suivant qu'elles proviennent ou non de la cavalerie), elles

sont de types très variables. Les unes sont homogènes (celles de chars M 47 des rgt. cuirassés) et comptent 17 engins; les autres, rattachées aux régiments mécanisés, aux divisions de montagne et aux groupes de cavalerie blindée (gruppo squadroni), sont formées de sct. de chars et d'infanterie mécanisée. Les *bataillons* de chars sont au nombre de 3 dans le *régiment cuirassé* des divisions cuirassées. Au combat, chacun des bataillons du régiment de bersagliers (inf. méc. sur half-track) de ces divisions est engagé avec un bataillon du régiment de chars et un groupe d'artillerie automotrice dans le cadre d'un *groupement cuirassé*. Dans la division de plaine, un *groupement cuirassé* semblable (sans art.) prend la place du troisième régiment d'infanterie. Il existe une formation d'armée dite *brigade de cavalerie blindée* et quelques *régiments de cavalerie blindée*, lesquels sont des formations d'exploration et groupent parfois, en temps de paix, les éléments d'exploration destinés aux divisions. Ces régiments de cavalerie blindée portent les noms de tradition de l'ancienne cavalerie (Savoia Cavalleria, Nizza Cavalleria, Cavalleggeri Guide, etc.). Certains régiments italiens ne sont en fait que des écoles de recrues. On les reconnaît au sigle C.A.R. (Centro Addestramento Reclute) qui suit leur appellation.

En Italie, les grenadiers n'ont rien à faire avec les chars; ce sont des fantassins comme nos carabiniers.

AUTRICHE

La jeune armée de notre voisine de l'est n'a que peu de chars et ceux-ci proviennent de stocks russes, américains et français, mais la maison Saurer a livré des engins chenillés de transport conçus spécialement selon les directives autrichiennes.

On décèle, dans la documentation, l'intention de constituer pour la défense des plaines proches de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie une à deux *brigades blindées* formées de 3 bataillons panachés (*Pz.- et Pz. Gren. Kampfgruppen*) et, notam-

ment, d'un groupe d'artillerie. On semble vouloir le panachage organique des bataillons déjà dans les garnisons du temps de paix comme nous le pratiquons dans les écoles de Thoune.

GRANDE-BRETAGNE

La section dispose de 3 chars et s'appelle *Troop*. Trois sections de « Centurion » et une section de « Conqueror » forment l'unité usuelle (*Squadron*) de chars. Dans le Commonwealth, les unités sont commandées par des majors ; les capitaines ne sont qu'officiers de compagnie.

Le « Royal Armoured Corps » groupe en tant qu'arme les *régiments* de cavalerie blindée et de « tanks » qui sont en réalité des bataillons de 3 unités de chars ou d'automitrailleuses. Les régiments de cavalerie portent les noms de l'époque du cheval (Carabiniers, Hussars, Yeomanry, Dragoons, Lancers). Certains d'entre eux sont issus de deux régiments dont ils portent les numéros (15. /17. Lancers, par exemple).

Les *brigades* comptent, suivant le type, 1 ou 3 bataillons blindés et 3 ou 1 bat. d'infanterie. Les bataillons d'infanterie sont occasionnellement pourvus de véhicules chenillés de transport montés par les équipages de régiments de cavalerie. Le nombre de ces véhicules est trop petit pour mécaniser tous les bataillons qui devraient l'être théoriquement.

Trois brigades d'infanterie ou blindées forment la *division*. La division blindée devrait compter 480 chars (3 brigades blindées).

Les Horse Guards et les Life Guards ont des unités de parade à cheval et des unités d'automitrailleuses (expl. des CA).

Pendant la campagne 1939-1945 et dans l'après-guerre, les Britanniques disposaient de plusieurs divisions *blindées* composées de brigades de chars (Armoured Brigade), de brigades motorisées (Lorry Brigade), de bataillons de chasseurs de chars (régiment de cavalerie sur « Tank Destroyers » américains) et de bataillons d'automitrailleuses.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Les Américains donnent le nom de section à notre patrouille de deux chars. Leur section est le *Platoon* de 5 chars légers ou moyens ou de 3 chars lourds. La *compagnie* compte habituellement 17 chars. Dans la cavalerie blindée, l'unité panachée s'appelle *Troop* (GB : Troop = section !).

Le *bataillon* compte 3-5 unités de chars. Dans la cavalerie blindée, le bataillon s'appelle *Squadron* et il comprend de l'infanterie organique.

Les formations d'exploration d'armée ou de CA sont des *régiments de cavalerie blindée* (plusieurs bataillons ou Squadrone).

Dans les divisions, on a depuis 1962 des *Brigades* de composition variable (dont un ou plusieurs bataillons de chars) suivant le type de l'unité d'armée. Précédemment, les divisions blindées américaines s'articulaient en « Combat Command » panachés (chars, inf., art.).

L'infanterie d'accompagnement s'appelle infanterie blindée (Armored Infantry). Elle est transportée dans des véhicules chenillés, complètement fermés et amphibies.

RUSSIE

Dans toutes les traductions on parle de *sections* (3 chars), de *compagnies* (10 chars), de *bataillons de chars* (2-4 cp.) et de *régiments de chars* (2-3 bataillons).

Il faut noter le petit effectif des unités (10 chars contre 22 chez les Français, par exemple). Les chars sont parfois accompagnés de motocyclistes, généralement de formations d'infanterie montée sur des half-tracks ouverts ou sur des véhicules blindés chenillés et amphibies. Il existe des *régiments d'infanterie mécanisée* (chars et inf.), des *divisions blindées et mécanisées* (420 chars à ces dernières).

Les formations assez répandues de canons d'assaut ressortissent à l'artillerie, même si les engins agissent isolément en tir direct.

BELGIQUE

La cavalerie belge est armée de chars américains, ses *régiments d'exploration* (dits de reconnaissance) portent le nom de chasseurs à cheval ; les *régiments de chars de bataille* s'appellent Lanciers et Guides ; ils ont une composition semblable à celle des bataillons américains de même type.

Dans les deux divisions actives de l'armée belge, les *brigades blindées* sont formées de *régiments* (bat.) de *chars* et de *régiments* (bat.) de « *cyclistes* », montés d'ailleurs sur véhicules à chenilles.

SCANDINAVIE

Les *régiments de chars* suédois, norvégiens et danois sont essentiellement des établissements tenant lieu d'école de recrues et de sous-officiers, d'arsenal et de place de mobilisation. Les formations de l'ordre de bataille sont des *brigades*. Certaines sont à prédominance de chars.

Colonel D. BOREL

Vers la force de frappe

On a beaucoup parlé de la force de frappe. Ce néologisme est l'équivalent du « deterrent » américain. On préfère actuellement l'expression « force de dissuasion » dont le verbe « frapper », ni même celui de « représailles » n'expriment la nuance.

La force de frappe française demeure encore à un rang relativement modeste. Elle est confinée par la géographie à l'intérieur et même en bordure d'un continent, tandis que les grandes formations et les moyens actuels de bombardement par bombes « A » et « H » ont des portées couvrant un continent ou enjambant deux continents. Mais en créant cette force la France a pour ainsi dire reconquis un rang stratégique, par exemple dans le cas d'un conflit dans lequel